

CENTRE HOSPITALIER D'ARDÈCHE NORD



PROJET CULTUREL

FRESQUE MURALE :
BALADE DANS LE MONDE VEGETAL

Centre Hospitalier d'Ardèche Nord
Rue du Bon Pasteur B.P 119
07100 Annonay
Tél : 04 75 67 35 16
www.ch-ardeche-nord.fr



En chiffres*

*Données 2022



460

lits et places

3 000

patients
chaque semaine

1 238

personnels



121 102

patients vus
en consultation

662

naissances



3 661

interventions
chirurgicales



10 064
séjours
en hospitalisation
complète

34 241

passages aux urgences

Réalisation d'une œuvre murale dans le service de soins médicaux et de réadaptation du Centre Hospitalier d'Ardèche Nord

Le Centre Hospitalier d'Ardèche Nord est un établissement public de proximité jouant un rôle essentiel dans la prise en charge des patients sur le territoire annonein. Avec ses 460 lits et places, ainsi que ses 1300 personnels, il accueille quotidiennement près de 3000 patients. Le pôle de gériatrie est l'une des spécialités importantes de l'établissement et comprend deux EHPAD (200 places), un service de 21 lits de court séjour gériatrique, ainsi que le service de soins médicaux et de réadaptation gériatrique (SMRG) dont la capacité est de 15 lits et qui est le centre du projet culturel.

Le service de soins médicaux et de réadaptation gériatrique est conçu pour accueillir des patients âgés de plus de 75 ans, poly-pathologiques dont la durée moyenne de séjour est de 26 jours. La mission du service est de fournir une prise en charge globale, qui prend en compte les aspects médicaux, psychologiques et sociaux des patients. L'équipe soignante est composée de médecins, infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, d'enseignants d'activité physique adapté, d'une orthophoniste, d'une diététicienne, d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'une secrétaire et d'une cadre de santé, tous sensibilisés à la spécificité de la prise en charge des patients gériatriques.

De par la population accueillie, le service est amené à prendre en charge des patients ayant des troubles neurocognitifs et pouvant être déambulants. Ce dernier est situé au 4ème étage de l'établissement, et aucune sécurisation des ascenseurs ou des escaliers est mise en place. Ainsi, les patients peuvent déambuler sur l'étage, se mettre en danger et/ou fuguer hors de l'établissement.

La réalisation d'une œuvre culturelle dans le service grâce à une fresque murale, permettrait de laisser déambuler plus facilement les patients dans le service. Cette déambulation est favorisée par l'architecture du service qui permet de créer une fresque les amenant à faire le tour de celui-ci en continue sans passer à proximité des ascenseurs de l'étage. De nombreuses études menées auprès de personnes âgées démontrent que les créations artistiques apaisent les phases d'agitations que peuvent présenter les patients déambulants. Elles sont composées de couleurs vives, de contrastes, de mouvements... des éléments qui seront repris dans le projet culturel.

Ce projet est réalisé en partenariat avec :

La bibliothèque Saint-Exupéry
Le Groupe Art Contemporain
Le Lycée Boissy d'Anglas

FRESQUE MURALE : BALADE DANS LE MONDE VEGETAL



CONTEXTE

Collaboration avec l'artiste Marion ROGER, pour la réalisation d'une œuvre culturelle dans le service grâce à une fresque murale, permettrait de laisser déambuler plus facilement les patients dans le service, telle une balade dans le monde végétal.

Cette déambulation est favorisée par l'architecture du service qui permet de créer une fresque les amenant à faire le tour de celui-ci en continue sans passer à proximité des ascenseurs de l'étage et ainsi d'éviter les fugues sans avoir recourt à la contention.

Les créations artistiques apaisent les phases d'agitations que peuvent présenter les patients déambulant. Elles sont composées de couleurs vives, de contrastes, de mouvements... des éléments qui seront repris dans le projet culturel.



MONTANT DU PROJET

RÉALISATION d'une fresque sur les murs des couloirs du service de SMR-G du Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (122m linéaire)

DURÉE : mars à juin 2024

THÈME: Balade dans le monde végétal

PRIX : 1 900 € financé par le mécénat (coût total 9 500€)



**Rencontre
avec l'artiste**

Note d'intention artistique

Balade dans le monde végétal

Artiste Marion ROGER

Mon projet artistique débute par une profonde réflexion sur notre connexion à la nature et notre besoin de contact avec le vivant. À travers une fresque végétale aux couleurs vibrantes au Centre Hospitalier d'Ardèche Nord, je réponds à la demande du personnel soignant d'une œuvre dynamique, inspirant le mouvement et adaptée aux patients âgés de plus de 75 ans.

Les formes et couleurs infinies de la nature m'inspirent, fusionnant mon expertise en exploration des couleurs à l'aquarelle avec des aplats et des collages. Je crée un jeu subtil de contrastes, explorant la richesse des formes naturelles pour concevoir un visuel exaltant évoquant plantes, feuilles et fleurs.

Une exposition préliminaire dans le service SMRG introduira le projet, stimulant l'imaginaire des patients, du personnel et des élèves. Les rencontres entre élèves et patients favoriseront la découverte mutuelle et la construction d'un lien intergénérationnel. Cette phase inclura également des explorations iconographiques et des croquis, construisant la fresque collective de manière inclusive et intergénérationnelle.

Les élèves seront initiés à la scénographie, préparant une exposition pour le GAC avec les patients. À la fin du projet, la vision et la créativité des élèves et des patients se concrétiseront dans la mise en œuvre de la fresque au sein du service SMRG.

POURQUOI FAIRE UN DON



LE DON AU BÉNÉFICE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARDÈCHE NORD PEUT CONTRIBUER À :

- > Améliorer le confort des patients et de leur entourage
- > Améliorer le quotidien des personnels de l'établissement

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- > Assurer un suivi de l'affectation des dons de manière rigoureuse et transparente
- > Vous inviter à des rencontres avec les acteurs du programme soutenu (inauguration)
- > Ne pas communiquer vos coordonnées
- > Nous apposerons votre identité sur les supports de communication relatifs au projet soutenu et réaliserons une communication interne (journal interne) et externe (presse locale).

ET ENSUITE

AVANTAGES FISCAUX* :

Après réception des apports en numéraire un reçu établi conformément aux termes de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat (article 238 bis et suivants du CGI), et permettant de bénéficier de réduction fiscale sur les dons versés.

**Vos avantages fiscaux :
Exemple pour un don de 50€*

<i>Votre impôt</i>	<i>Déduction fiscale</i>	<i>Coût réel de votre don</i>
<i>Impôt sur le revenu</i>	<i>66%</i>	<i>17€</i>
<i>Impôt sur la fortune immobilière</i>	<i>75%</i>	<i>12.5€</i>
<i>Impôt sur les sociétés</i>	<i>60%</i>	<i>20€</i>



CONTACT

AURÉLIE MAY Cadre de santé
aurelie.may@ch-ardeche-nord.fr
04 75 67 35 58

